

Découvrez les menus servis jusqu'au 30 mai.

contact : [guichet.unique@wambrechies.fr](mailto:guichet.unique@wambrechies.fr)

**Accès rapides :** [les cantines](#) | [Inscription](#) [1] | [Tarifs](#) [2]

## Menus cantine écoles, accueils de loisirs et mercredis récréatifs

nb : les menus étant essentiellement confectionnés à partir de produits frais, une absence ou un retard de livraison peut occasionner un changement de dernière minute.

\* signifie que le produit est local

	<b>lundi</b>	<b>mardi</b>
<b>Du 7 au 11 avr</b>	Radis beurre Tajine de poulet* sauce aux abricots secs, semoule <sup>bio</sup> , légumes Yaourt fermier	Concombre à la bulgare Filet de poisson sauce à l'estragon, épinards Gâteau à l'ananas
<b>Du 14 au 18 avr</b>	Salade de brocolis Filet de poisson pané sauce tartare, blé à la tomate, duo de haricots Ananas frais	Salade verte, oignons frits & dés de Sauté de boeuf* sauce provençale, forestière Tarte aux pommes
<b>Du 21 au 25 avr</b>	Salade de radis Gratin de pommes de terre*, salade <sup>bio</sup> Nid de Pâques	Duo de carottes* Pâtes <sup>bio</sup> bolognaise aux légumes, fro Fruit de saison
<b>Du 28 avr au 2 mai</b>	Oeuf dur mayonnaise Nuggets de blé sauce barbecue, pâtes <sup>bio</sup> , fromage râpé Yaourt fermier	tartare de concombre <sup>bio</sup> Sauté de boeuf* sauce bourguignon jeunes carottes Donuts
<b>Du 5 au 9 mai</b>	Poireaux en vinaigrette Saucisse de Toulouse* sauce aux oignons, semoule <sup>bio</sup> , courgettes & aubergines Fruit de saison	Salade, tomate et dés d'emmental Quenelles nature gratinées, boulg Yaourt fermier
<b>Du 12 au 16</b>	Feuilleté au fromage	Mousse de foie à la forestière

	<b>lundi</b>	<b>mardi</b>
<b>mai</b>	Sauté de poulet* sauce crème, pdt* country, carottes Compote de pommes & brisures de spéculoos	Pâtes <sup>bio</sup> bolognaise végétarienne, fro Fruit de saison
<b>Du 19 au 23 mai</b>	Pizza aux fromages Boules de boeuf sauce moutardée, penne <sup>bio</sup> , courgettes poêlées Fruit de saison	Salade de riz <sup>bio</sup> Escalope de poulet* sauce à la crème rôties*, haricots verts persillés Yaourt fermier
<b>Du 26 au 30 mai</b>	Céleri rémoulade Pâtes <sup>bio</sup> carbonara, fromage râpé Fruit de saison	Salade coleslaw <sup>bio</sup> Couscous de légumes & pois chiches Yaourt fermier

\* signifie que le produit est local

## Les cantines

La ville de Wambrechies compte trois restaurants scolaires publics. Deux sont installés dans l'école maternelle Madame de Sévigné et le groupe scolaire Pasteur/Séguir, le troisième étant le grand restaurant central "Jean Vandenbosch" sis rue des Ecoles en centre ville, qui accueille les enfants des écoles Louis Leroy et Jules Ferry ainsi que ceux participant aux mercredis récréatifs et aux accueils de loisirs.

Les écoles privées St Vaast et La Providence disposent chacune d'un lieu de restauration au sein de l'établissement. Les menus servis sont les mêmes que dans les cantines publiques puisque c'est la ville qui fournit l'intégralité des repas.

## Inscriptions

Les inscriptions se font [via le Portail Famille \[3\]](#).

## Tarifs

*nb : les enfants scolarisés en ULIS bénéficient du tarif wambrechitain.*

COEFFICIENT CAF	T1 (0 À 549)	T2 (550-762)	T3 (763-1037)	T4 (1038-1342)	T5 (1343 ET PLUS)	Panier repas*
wambrechitains	1,64€	2,47€	3,30€	4,15€	4,99€	T1 et T2 : 1€ T3 à T5 : 1,50€



## Menus cantine

Publié sur le site Ville de Wambrechies (<https://www.wambrechies.fr>)

COEFFICIENT CAF	T1 (0 À 549)	T2 (550-762)	T3 (763-1037)	T4 (1038-1342)	T5 (1343 ET PLUS)	Panier repas*
Extérieurs	3,70€	4,50€	5,05€	5,90€	6,75€	T1 et T2 : 2€ T3 à T5 : 3€
Adultes	8,50€					

\* réservé aux enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour raisons médicales.

→ [Conditions de remboursement & pénalités](#) **[3]**

**REGLEMENT INTERIEUR « RESTAURATION MUNICIPALE » « GARDERIES »  
« ANIMATION D'APRES CLASSE »**

**Article 1 - CADRE GENERAL DES SERVICES DE RESTAURATION / GARDERIE / ANIMATION  
D'APRES CLASSE**

Ces services sont municipaux, le fonctionnement est assuré par des personnels qui sont sous la responsabilité du Maire.

Ces services débutent dès le premier jour de la rentrée à raison de quatre jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi uniquement en période scolaire.

L'inscription à ces services est OBLIGATOIRE par l'intermédiaire du PORTAIL FAMILLE.

**Le fait d'inscrire un enfant à l'un de ces services, implique l'acceptation du règlement intérieur et l'engagement d'effectuer les paiements dans les délais prévus.**

**Article 2 - MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION MUNICIPALE**

Pour qu'un enfant puisse déjeuner le midi, son nom doit figurer sur une liste établie à l'avance en fonction des inscriptions effectuées via le PORTAIL FAMILLE.

Lieux concernés :

RESTAURANT PRINCIPAL rue des ECOLES pour :

-ECOLE MATERNELLE LOUIS LEROY

-ECOLE PRIMAIRE FERRY

SITE DECENTRALISE rue du Maire CATTEAU pour :

-ECOLE MATERNELLE SEVIGNE

SITE DECENTRALISE chemin du Fort pour :

-ECOLE MATERNELLE Madame de SEGUR

-ECOLE PRIMAIRE PASTEUR

**Article 3 - JOURS ET HEURES D'OUVERTURE :**

Les lieux de restauration sont ouverts les mêmes jours que l'école. Les heures d'ouverture sont fixées de la façon suivante :

MATERNELLE : de 11h25 à 13h15

PRIMAIRE : de 11h35 à 13h35

Tout enfant inscrit ne pourra pas quitter seul l'école. Le repas doit être impérativement pris sur place.

Afin de respecter l'état sanitaire, tout enfant présentant un risque de contagion ou ne respectant pas les règles d'hygiène élémentaire sera exclu.

Chacun doit respecter les règles relatives à la sécurité, du respect des aliments, du matériel et installations et au savoir-vivre propres à l'établissement, afin d'y faire régner une ambiance agréable.

**Poids :** 371.44 Ko

[Téléchargement](#) [4]

## Un souci constant d'évaluation de la qualité de la restauration

Les menus sont choisis par une diététicienne pour une période de six à huit semaines, entre les vacances. Ils sont régulièrement évalués par la "commission menu", composée de parents d'élèves, de représentants du corps enseignant et du personnel de cantine, du cuisinier, de la diététicienne, d'un responsable de la société *Mille et un repas* (actuelle titulaire du marché public de restauration scolaire) et de l'Adjointe déléguée à la restauration scolaire.

Cette commission menu se réunit trois à quatre fois par an pour examiner et modifier, si nécessaire, les menus proposés par la diététicienne. Elle est aussi le lien entre les parents et les responsables de la restauration, pour faire remonter les problèmes rencontrés ou émettre des propositions.

**URL de la source (modifié le 07/04/2025 - 08:56):** <https://www.wambrechies.fr/vie-scolaire/menus-cantine>

### Liens

[1] <https://www.wambrechies.fr/vie-scolaire/restauration-scolaire#inscription>

[2] <https://www.wambrechies.fr/vie-scolaire/restauration-scolaire#tarifs>

[3] <https://www.wambrechies.fr/services-en-ligne/portail-famille>

[4] [https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/reglement\\_interieur\\_2022.pdf](https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/reglement_interieur_2022.pdf)